



**INDRE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°37-2022-02001

PUBLIÉ LE 1 FÉVRIER 2022

# Sommaire

## **Préfecture d'Indre et Loire /**

37-2022-01-31-00002 - 2022-01-02-RAA spécial arrêté préfectoral modificatif  
n°15 des memebres du conseil d'adminsitration de l'établissement public  
de coopération culturelle (2 pages)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-01-31-00002

2022-01-02-RAA spécial arrêté préfectoral  
modificatif n°15 des memebres du conseil  
d'adminsitration de l'établissement public de  
coopération culturelle

## **ARRÊTÉ PREFECTORAL MODIFICATIF N°15**

**De l'arrêté du 13 décembre 2005 modifié portant désignation des membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle "Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique"**

La Préfète d'Indre-et-Loire,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

VU l'arrêté préfectoral 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » et le dénommant « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

VU l'arrêté préfectoral 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » et notamment l'article 7.d ;

VU la décision conjointe de la Préfète de la région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret, et du Président du Conseil régional du Centre-Val de Loire, du 19 janvier 2022, portant désignation au Conseil d'administration de l'Agence régionale Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique ;

Sur la proposition de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture :

### **ARRÊTE**

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

Sont désignés membres du conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique, en qualité de personnalité qualifiée pour une durée de trois ans renouvelable à compter du 28 janvier 2022 :

- Monsieur Jean-Yves DE LEPINAY, président de l'association des professionnels de l'image et des archives de la francophonie, titulaire ;
- Monsieur Denis WALGENWITZ, réalisateur, suppléant de Monsieur Jean-Yves de LEPINAY ;
- Madame Véronique CHAMPIGNY, exploitante et présidente de l'association des cinémas du Centre, titulaire ;
- Madame Pauline CHASSERIEAU, directrice de l'ACAP Hauts-de-France, suppléante, de Madame Véronique CHAMPIGNY ;
- Madame Cathie BARREAU, écrivaine, titulaire ;

- Monsieur Bruno GENINI, directeur de la Maison de la Bande Dessinée à Blois, suppléant de Madame Cathie BARREAU ;
- Madame Céline MENEGHIN, directrice adjointe à la Lecture Publique du Conseil départemental de Loir-et-Cher, suppléante de Joël HAFKIN, restant titulaire.

Le reste sans changement.

**Article 2 :**

Madame la Secrétaire Générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 30 JAN. 2021

Marie LAJUS

